

LES COMPTES DE NOTRE COMMUNE

Budget, un acte politique communal important

Préparé par la commission des finances et approuvé par le conseil municipal, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année à venir.

Budget de fonctionnement : gestion courante

Budget d'investissement : programme d'investissement

Une nouvelle équipe est en place depuis juin dernier. Un programme ambitieux a été proposé aux Thurinois il se retrouve transcrit en chiffres dans ce budget.

Comme annoncé, trois études sont lancées : étude de programmation urbanistique, révision du PLU, et faisabilité d'un réseau de chaleur.

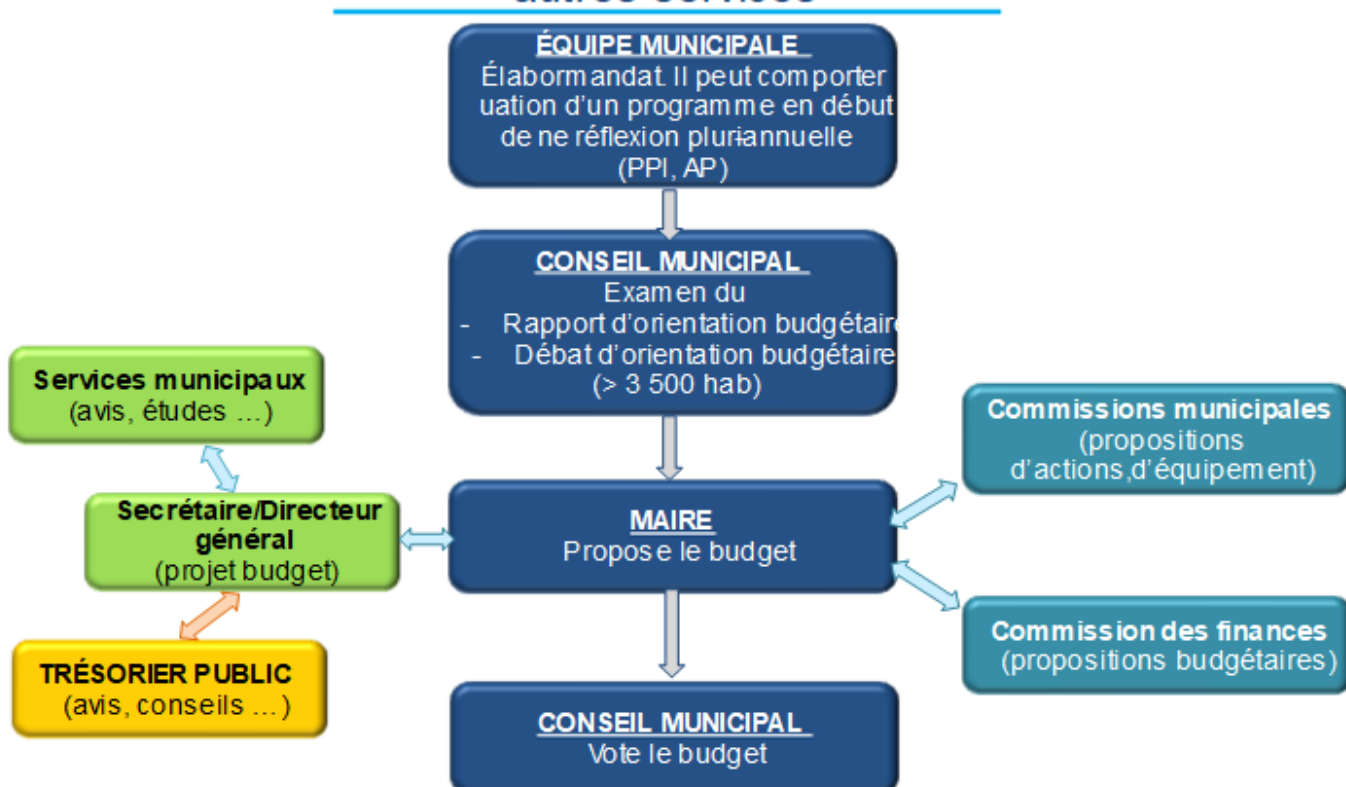
Sans présager des résultats de l'étude de programmation urbanistique qui a pour ambition de penser Thurins demain avec méthode et phasage et dans le respect des équilibres financiers de nouveaux programmes sont dès cette année budgétés : rénovation et agrandissement de la mairie, aménagement du vallon autour du pôle jeunesse et sports. Les investissements annuels : voirie, bâtiments... sont renforcés.

La fiscalité est maintenue sans augmentation des taux locaux.

Quelques explications sur la construction budgétaire

Construire le budget

Les acteurs : les liens avec les autres services



LES COMPTES 2020

RECETTES	DEPENSES
Fonctionnement	
Recettes réelles de fonctionnement Fiscalité, dotations, produits des services... (hors produits exceptionnels) 2 207 837 €	Dépenses réelles de fonctionnement Frais de personnel, charges courantes, subventions versées (hors charges exceptionnelles) 1 721 898 €
	Epargne brute 485 678 €
Investissement	
Epargne brute 485 678 €	Remboursement d'emprunt 233 472 €
Recettes d'investissement Subventions: 90 000€ Dotations: FCTVA: 69 624€ TLA: 129 667€ Vente terrain: 243 223€	Dépenses d'investissement Investissements annuels: bâtiments, voirie... 57 268€ Programmes: local Vival, pôle jeunesse...: 697 634€

Faits financiers significatifs de l'exercice 2020

Le développement commercial reste un objectif fort, concrètement la commune investie dans des murs pour pérenniser des commerces et permettre leur développement.

En 2020, achat en VFA sur la place Dugas d'une surface de plus de 200M² avec 80 M² de réserve en sous-sol pour l'enseigne VIVAL choisie au terme d'une mise en concurrence va offrir une large gamme de produits dont beaucoup de locaux.

L'achat des murs de la boulangerie reste également inscrit au budget.

De plus le pôle jeunesse comprenant : maison pour tous, périscolaire, mini-crèche et salle de 200M² dédiée aux arts martiaux et de combats est en construction.

1) FONCTIONNEMENT

Concernant les charges de fonctionnement nous avons budgétisé 1 847 276€. Le réalisé est de 1 721 897 hors charges exceptionnelles, le budget 2020 a été respecté.

Ainsi, sur les recettes de fonctionnement, après paiement des charges nous dégageons un résultat de 485 678€ en légère baisse (520 987 en 2019).

En comparatif, les résultats antérieurs sont les suivants :

2012	412 038 €
2013	454 632 €
2014	412 038 €
2015	433 326 €
2016	408 291 €
2017	465 648 €
2018	577 137 €
2019	520 987 €
2020	485 678 €

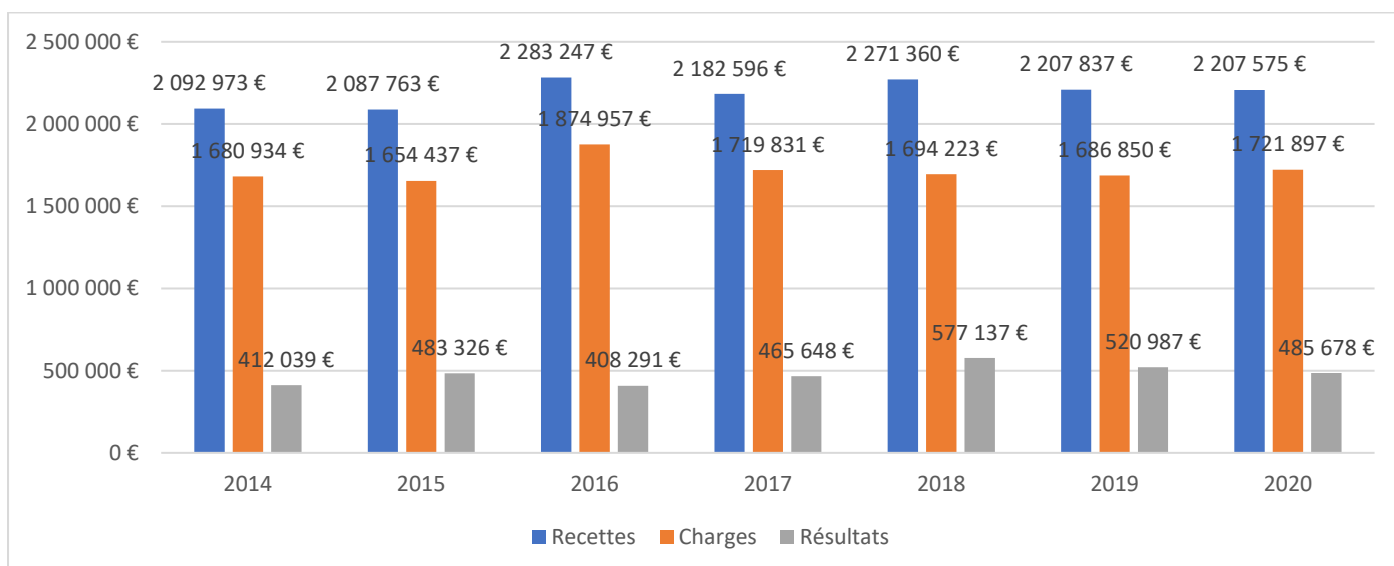
Ces résultats aussi appelés CAF brutes (capacité d'autofinancement brute) sont importants, ils servent au financement de nos investissements et au remboursement de la dette.

Notre CAF est de 150€ par habitant, en comparaison pour les communes de la même strate d'habitants la moyenne est de 167€, il convient donc de poursuivre l'encadrement des frais de fonctionnement.

Détail des recettes et charges de fonctionnement : variation et comparaison avec communes de même nombre d'habitants

	2019	2020	variation	par habitant	moy. strate
Charges à caractère général	449 335	440 097	2,06%		
Charges de personnel	747 426	752 896	-0,73%		
Autres charges de gestion courante	407 845	461 768	-13,22%		
Charges financières	20 542	17 662	14,02%		
Fond de péréquation des ressources communales et intercommunales	47 475	49 475	-4,21%		
Charges exceptionnelles	14 227				
TOTAL DEPENSES (hors opérations exceptionnelles)	1 686 850	1 721 898	-2,08%	555	760
Produits de gestion courantes	129 108	110 949	14,06%		
Impôts et taxes	1 313 192	1 321 365	-0,62%		
Dotations, subventions	563 756	571 821	-1,43%		
Autres produits de gestion courante	173 961	186 807	-7,38%		
Produits exceptionnels (ventes)	11 197	1 748	84,39%		
Atténuation de charges (remb. Sal. Maladie)	16 623	14 886	10,45%		
TOTAL RECETTES	2 207 837	2 207 576	0,01%	712	927

Variation des recettes et charges de fonctionnement (hors opérations exceptionnelles)



2) INVESTISSEMENT

Total des dépenses d'investissement 2020	1 047 256
Total des recettes d'investissement 2020	810 278

En investissement les principales sommes :

Remboursement des emprunts :	233 972 €
Local commercial (acompte) :	498 139 €
Pôle jeunesse (acompte) :	188 614 €
Autres : voirie, bâtiment... :	68 150 €

L'ensemble de ces investissements a été financé par nos réserves.

Par ailleurs notre endettement a fortement baissé au 31 décembre il reste seulement deux emprunts qui ont financé le pôle cantine médiathèque et la maison de santé. Au 31 décembre 2020 notre endettement est de 284€ par habitant contre 703€ pour des communes de la même strate d'habitants.

Notre caractère central d'épargne en 2020 :

Recettes de fonctionnement :	2 207 576
Dépenses de fonctionnement :	1 721 898
CAF Brutes :	485 678
Remboursement des emprunts :	233 472
CAF Nette :	252 206
Recettes d'investissement :	810 278
Réserves antérieures :	2 100 593
Dépenses d'équipement :	1 047 256
Réserves reportées en 2021 (trésorerie)	2 120 411

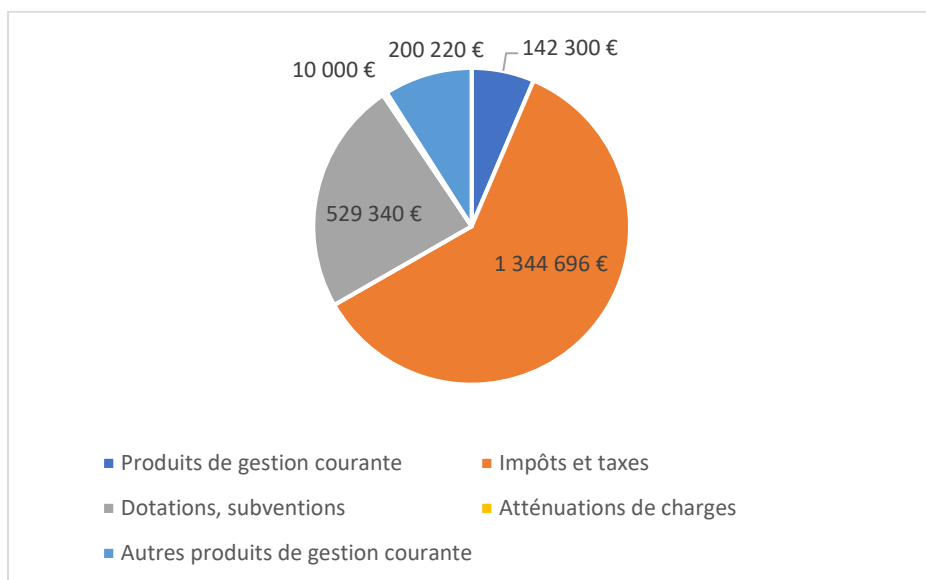
Notre trésorerie au 01 janvier est importante et nous permet d'autofinancer de gros investissements d'une part le pôle jeunesse et d'autre part le local alimentaire sur la place Dugas, et ceci sans recourir à l'emprunt.

BUDGET 2021

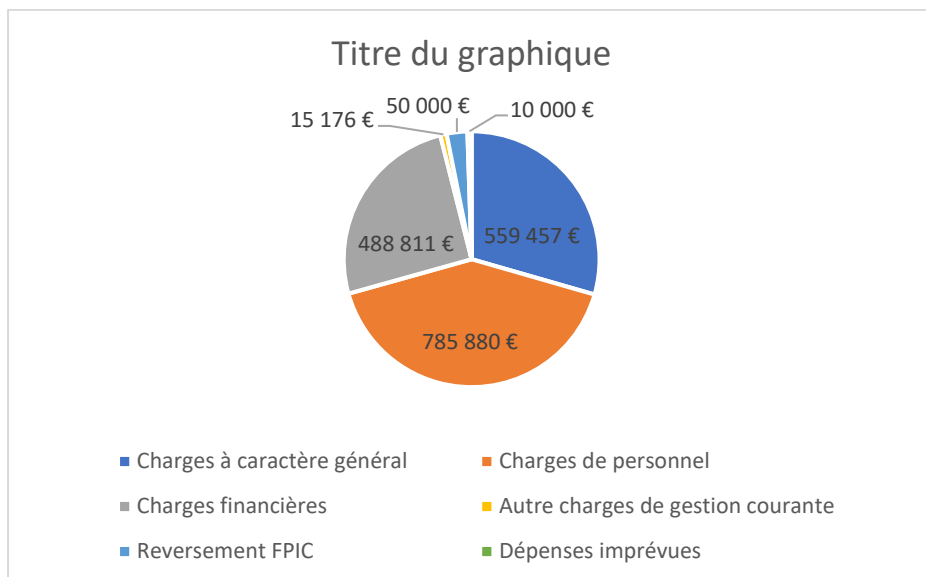
Il sera la représentation du démarrage des investissements du mandat.

Total des recettes de fonctionnement prévues en 2021 :	2 232 756 €
Total des dépenses de fonctionnement prévues en 2021 :	1 914 975 €
Résultat de fonctionnement prévisible affectés aux investissements de 2021 :	317 781 €
<hr/>	
Total des recettes d'investissement prévues en 2021 :	3 163 462 €
Total des investissements prévues en 2021 :	3 163 462 €

1) LES PRODUITS PREVUS AU BUDGET 2021



2) LES CHARGES PREVUES AU BUDGET 2021



3) LES INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2021

Les projets :

- Financement du pôle jeunesse : MPT, TYM, surfaces sportives dédiées aux arts martiaux, micro-crèche
- Aménagement du vallon : city-parc, aire de jeux enfants, espace culturel...
- Agrandissement mairie avec accessibilité de l'étage
- Diverses études : programmation, PLU, audit cantine, réseau de chaleur

4) ENDETTEMENT

Un gros emprunt s'est terminé en fin 2020, il nous reste deux emprunts sur le pôle médiathèque/cantine et sur la maison de santé.

Le solde à rembourser au 01 janvier 2021 est de 881 161€. Soit 284€ par habitant, en comparaison pour une commune de la même strate d'habitants, le chiffre moyen est de 701€.

La commune de Thurins est faiblement endettée.

5) LA FISCALITE

Nouveauté : la taxe d'habitation est supprimée en 2021 pour toutes les communes.

En compensation, nous percevons la part de la taxe foncière qui était encaissée par le département.

Le taux communal est de 19,24%, auquel se rajoute donc le taux du département de 11,03%, soit un total de 30,27%.

Cette part est pour Thurins inférieure au montant que nous recevions de taxe d'habitation. Ainsi, la différence est compensée par l'état, en application d'un coefficient de sur-dotation.

Le conseil ne vote donc plus que le taux applicable à la taxe foncière.

Le taux de 19,24% (part communale) appliquée sur les bases de taxe foncière est maintenu en 2021.

Taux voté : 19,24% + 11,03% = **30,27%**

Il est important pour les élus de ne pas augmenter la pression fiscale en continuité de l'action menée par le précédent conseil.